

FS143

Foot

FS143
FS143
FS143

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA



Queen's University at Kingston

LE FORT

— ET LA —

Chapelle de Ste. Anne,

A L'ILE LaMOTTE,

SUR LE LAC CHAMPLAIN.

BURLINGTON :

FREE PRESS ASSOCIATION.

1890.

F5012

1890

F736

AVANT PROPOS.

Si vous aimez la grande et bonne Ste. Anne, si vous voulez honorer la mémoire des héros chrétiens aux quels nous sommes redevables du sol que nous habitons ; si vous voulez faire une oeuvre glorieuse à Dieu, lisez avec attention la brochure ci-inclue. Depuis 30 ans environ que je connais l'emplacement du Fort Ste. Anne, je n'y pense jamais sans un sentiment de vénération mêlée de tristesse. Après avoir lu cette brochure, vous comprendrez pourquoi je vénère un lieu auquel se rattachent tant de pieux souvenirs. Je suis triste de voir que je n'ai pu rien faire jusqu'ici pour l'honneur de Ste. Anne, dans un endroit ou nos ancêtres la vénèrent il y a passé 200 ans. Répondez, je vous prie *joyusement* a l'appel du bon prêtre qui vous parle dans son travail interessant, et qui dans sa pauvreté se sert de ce moyen pour propager dans son Ile LaMotte la dévotion à la grande et bonne Ste. Anne.

Nos Seigneurs de Laval, et Rappe étaient de grands missionnaires, ils ont tous les deux travaillé à l'Ile LaMotte, et leur pieux souvenir donne un accroissement de respect envers l'emplacement du Fort Ste. Anne.

Que Dieu bénisse tous les vrais amis de St. Anne.

L. DE GOESBRIAND,

Evêque de Burlington.

Le 30 Avril, 1890.

ALBURGH, VT., LE 19 MARS, 1890.

A sa Grandeur Monseigneur Louis de Goesbriand, Evêque de Burlington :

MONSEIGNEUR :—Grâce à Dieu j'ai enfin terminé le travail dont votre grandeur m'avait chargé, au sujet du Fort et de la chapelle de Ste. Anne à l'île LaMotte. Suivant le plan que vous m'avez donné, j'ai divisé en chapitres l'histoire des événements qui s'y sont passés. J'ai cru qu'il convenait de dire aussi un mot de ce que vous avez écrit et fait vous même pour propager la dévotion à Ste. Anne dans le Vermont.

J'ai profité des notes que votre grandeur avait déjà réunies, et qu'elle a eu la bonté de me communiquer. M. l'abbé Druon, grand vicaire, et M. l'abbé Campeau, curé de Vergennes, ont mis à ma disposition les volumes qu'ils ont sur l'histoire du Canada, entre autres, l'histoire de Charlevoix et l'histoire de la Colonie Française. J'y ai trouvé plusieurs informations utiles.

A la bibliothèque du Grand Séminaire de Montreal, ces Messieurs de Saint Sulpice m'ont permis de consulter l'histoire de Champlain, l'histoire de Montréal par Dollier de Casson, les Mémoires historiques, mais c'est surtout dans Les Relations des Jésuites que j'ai puisé, comme vous pourrez le voir par les nombreuses citations.

L'Histoire des Abenakis, les mémoires historiques de Mgr. Laval, les lettres de la Mère Marie de l'Incarnation, la Vie du Père Jogues, la Vie de Mlle. Mance, l'histoire de Maisonneuve, m'ont été aussi d'un grand secours.

J'ai laissé de coté, ainsi que vous me l'avez conseillé, tout ce qui pouvait être considéré comme oeuvre d'imagination et aussi les faits sur les quels les auteurs n'étaient pas d'accord.

Comme je dois avant tout m'occuper de mes missions et que la composition est une nouvelle besogne pour moi, je sais que mon travail laissera à désirer sous bien des rapports. Aussi je compte sur votre indulgence, et j'espère que vous aurez égard à ma bonne volonté.

Je me trouverai amplement récompensé si je puis vous aider un peu à faire aimer Ste. Anne. Quelle que soit votre appréciation et l'usage que vous ferez de ces notes mes remerciements vous seront dus pour l'occasion que vous m'avez donnée de lire plus attentivement l'histoire du Canada, si pleine de pages glorieuses pour l'Eglise, pour la nouvelle et pour l'ancienne France.

Veillez agréer, Monseigneur, l'assurance du profond respect avec le quel j'ai l'honneur d'être,

De votre grandeur

Le tres humble et très dévoué serviteur,

JOSEPH M.

LA PREMIERE CHAPELLE DE STE. ANNE DANS LES
ETATS UNIS.

LE FORT ET LA CHAPELLE DE STE. ANNE, A L'ILE LA MOTTE,
SUR LE LAC CHAMPLAIN.

- Ch. I. Champlain découvre le lac et les îles.
Ch. II. Le Père Jogues à l'Île LaMotte et dans les forêts du Vermont.
Ch. III. Choix de l'emplacement du Fort Ste. Anne. Première expédition par M. de Courcelle sur les glaces du lac Champlain.
Ch. IV. Construction du Fort Ste. Anne.
Ch. V. Bénédiction du Fort. Première messe dans le Vermont.
Ch. VI. La chapelle de Ste. Anne.
Ch. VII. Mort de Chazy.
Ch. VIII. Rendezvous des troupes au Fort Ste. Anne. Expédition victorieuse de M. de Tracy au pays des Iroquois.
Ch. IX. Maladie au Fort Ste. Anne, R. M. Dollier de Cassoy y est envoyé.
Ch. X. Revd. Messire Dollier au Fort Ste. Anne pendant trois mois.
Ch. XI. Les Pères Fremin, Pyerron et Bruyas passent un mois au Fort Ste. Anne.
Ch. XII. Mgr. Laval visite le Fort St. Anne.
Ch. XIII. Abandon du Fort Ste. Anne.
Ch. XIV. Mgr. De Gcësбриand et le Fort Ste. Anne. La dévotion à Ste. Anne dans le diocèse de Burlington.
Ch. XV. Mgr. Rappe à l'Île LaMotte.
Ch. XVI. Projet d'une nouvelle chapelle à Ste. Anne sur l'emplacement de l'ancienne.

J. M. J. A.

La Première Chapelle de Ste. Anne dans les Etat Unis.

LE FORT ET LA CHAPELLE DE STE. ANNE A L'ILE LA MOTTE, SUR
LE LAC CHAMPLAIN.

Dans l'histoire de l'Eglise Catholique aux Etats Unis, par John Gilmary O'Shea, ont lit page 507. (Outre les chapelles dans le Maine, il y eut aussi pendant quelques temps une autre chapelle dans la Nouvelle Angleterre, celle de Ste. Anne à l'Ile La Motte sur le lac Champlain, construite en 1666.)

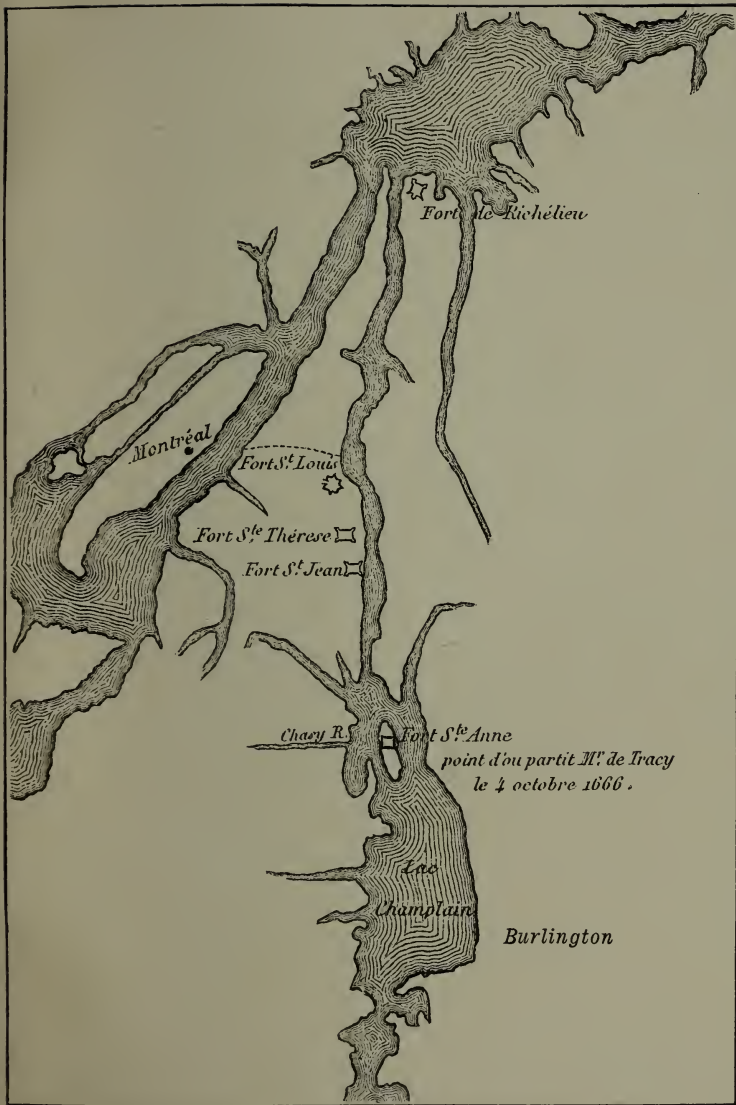
CH. I.—CHAMPLAIN DÉCOUVRE LE LAC ET LES ILES.

Champlain est le premier homme civilisé ayant visité les îles du lac qui porte aujourd'hui son nom. Ce fut en 1609, lors qu'il prit part à une expédition des sauvages du bord du Saint Laurent contre les Iroquois. Il parle seulement des quatre îles principales. Elles s'appellent aujourd'hui la Grande Ile, l'île Valcour, l'île du Nord et l'île La Motte. Ces îles étaient, dit-il, inhabitées. Les tribues Indiennes n'y venaient que pour la chasse et pour les expéditions guerrières. Les Iroquois, les Algonquins, les Hurons, les Abenakis, les Mohegans s'en étaient disputé la possession, et lorsque Champlain y vint, une

ribu Iroquoise, les Aguiers, que les Anglais appellent Mohawks, semblaient s'en considérer les maîtres. Pour y venir ils passaient par le lac que le Père Jogues nomma Lac St. Sacrement en 1646, et qui s'appelle aujourd'hui le Lac George. Après avoir traversé le Lac Champlain dans toute sa longueur, environ 90 milles, ils entraient dans la rivière Richelieu, qui s'appela longtemps rivière des Iroquois ; ils la suivaient jusqu'au fleuve Saint Laurent, et la guettaient leurs ennemis les Hurons et les Algonquins, et aussi les colons Français. Les Indiens appelaient le Lac Champlain Patawabouque, c'est-à-dire alternation d'eau et de terre, par allusion au grand nombre d'îles et de pointes qui s'y trouvent. Pour d'autres c'était Canadieré guarunte, c'est-à-dire les levres ou la porte du pays. Plus tard les Hollandais le nommerent Lac Corlar, noms du gouverneur de la colonie Hollandaise sur l'Hudson, qui s'y noya en se rendant à Québec. Les Français lui donnèrent le nom de Champlain et ce nom lui est acquis.

Champlain lui-même lui donna-t-il un nom ? Il n'eut fait en cela qu'imiter tous les premiers navigateurs qui, apercevant une nouvelle terre, un cap, un lac, une rivière, s'empressaient de les désigner ordinairement selon la fête ou la solennité que l'on célébrait ces jours là.

L'histoire nous dit qu'il rencontra les Iroquois, au haut du lac, le 29 Juillet. Le mois de Juillet est le mois de Ste. Anne ; le 26 Juillet, jour de la fête de cette grande sainte, il devait être vers le milieu du lac, là où il se montre dans toute sa beauté. Champlain était fervent Catholique ; il connaissait et



Fort de Richelieu

Montreal

Fort S^t Louis

Fort S^{te} Thérèse

Fort S^t Jean

Chazy R.

Fort S^{te} Anne

point d'ou partit M^r de Tracy
le 4 octobre 1666.

Lac
Champlain

Burlington

aimait Ste. Anne que tous les marins invoquent dans le danger. Lui consacra-t-il ce lac, les charmantes îles dont il est parsemé, les collines et les montagnes qui lui forment une couronne? Il ne la point écrit, mais il semble qu'il n'est point téméraire de le croire.

Lorsque 57 ans plus tard, Pierre de Saint Paul Sieur de la Motte construisit un fort dans la première île du lac visité par Champlain et le dédia à Ste. Anne, Champlain, s'il eut été là, n'eut pas manqué d'approuver une telle résolution et d'y applaudir de tout cœur.

CH. II.—LE PÈRE JOGUES A L'ÎLE LA MOTTE ET DANS LES FORETS DU VERMONT.

Cette première île a 7 milles de long sur 2 de large. Au nord-ouest s'avance une longue pointe couverte d'érables, de noyers, de chènes et de pins. Elle est surmonté d'une colline, d'où l'on découvre le lac à une grande distance au nord et au sud. On voit par les Relations des Jésuites, 1646, que c'était un endroit de rendezvous pour les sauvages Algonquins et Iroquois et qu'ils y camperent souvent. Les Iroquois, revenant de leurs expéditions sur le St. Laurent, après avoir remonté le Richelieu avaient à traverser une grande baie de 6 milles de long. Le lac à la première île s'incline de l'ouest à l'est, de sorte que cette pointe était directement sur leur passage. Une anse au nord formait pour les canots un port assuré; la grève s'inclinait en pente douce et on pouvait sans effort tirer les barques à terre, les mettre à l'abri du soleil, et les dérober à la vue de l'ennemi.

On ne pouvait trouver sur le lac de lieu plus propre pour un campement. Voila pourquoi les Français le choisirent plus tard pour y construire le Fort Ste. Anne. Lorsque au commencement d'Aout, 1642, après avoir fait prisonnier le Père Jogues, René Goupil, Guillaume Couture et 20 Algonquins, les Iroquois se mirent enfin en route, ils remontèrent la rivière qui portait leur nom et entrèrent dans le Lac Champlain, qu'il fallait parcourir dans toute sa longueur. La vie du Père Jogues (page 99) ajoute, que ce voyage fut pour les prisonniers une occasion de nouvelle tortures. Le Père Jogues avait déjà eu les ongles arrachés et le corps criblé de coups. A chaque halte les tourments recommençaient et le sang coulait à flot. Il dut donc souffrir aussi dans le campement de la première ile, ou sans doute ils s'arrêtèrent et passèrent peut être la nuit. Son sang, le sang de son compagnon René Goupil, jeune homme qui au dire du Père Jogues avait la pureté d'un ange, a arrosé cette terre. L'un et l'autre devaient bientôt mourir de la main de ces barbares. René Goupil fut frappé par la hache d'un infidèle le 24 Septembre, 1642 et tomba aux pieds du Père Jogues en prononçant une dernière fois le Saint nom de Jésus. Il mourut martyr de son zèle à enseigner aux petits enfants le signe de la croix.

L'heure du Père Jogues n'était pas encore venue. Pendant treize mois il va servir d'esclave à une famille indienne, en compagnie des chasseurs, il visitera ces montagnes et les forêts, qu'il n'a d'abord vues qu'en passant, et les sanctifiera par ses prières et ses souffrances. (Combien de fois, dit-il, sur cette

terre étrangère j'ai chanté les cantiques du Seigneur, et les montagnes et les forêts retentissaient des louanges de leurs créateur, qu'elles n'avaient jamais entendues ! Combien de fois j'ai gravé le nom de Jésus sur les arbres élevés de ces forêts séculaires, pour faire trembler les esprits infernaux ! Combien de fois j'ai formé sur eux, en découpant leur écorce, la sainte croix de mon sauveur, afin que sa vue mit le démon en fuite, et que par elle, O mon Seigneur et mon roi, vous puissiez régner au milieu de vos ennemis.) (Vie du Père Jogues, page 167.) Après sa délivrance et un voyage en Europe, il reviendra à ses chères missions. Trois fois il repassera par le même chemin du Lac Champlain. Comme ambassadeur pour faire la paix avec les Irôquois il remontera vers leur pays du 16 au 28 Mai, 1646 et en reviendra du 16 au 26 Juin de la même année. Puis enfin, se fiant à leur parole et à leur invitation, il se rendra chez eux pour s'établir et leur prêcher l'évangile à la fin de Septembre, 1646. Le 18 Octobre, 1846, comme René Goupil, il aura la tête tranchée par la hache meurtrière et expirera en bénissant ses bourreaux. Les prières du Père Jogues ne tardèrent pas à être exaucées. Vingt ans plus tard, Le Fort Ste. Anne se construisait sur la pointe du campement de l'île qui devient d'ès lors L'île La Motte, et le Seigneur Jésus dont il avait imploré la miséricorde venait s'immoler dans le sacrifice de la messe et y régner en maître et souverain.

CH. III.—CHOIX DE L'EMPLACEMENT DU FORT STE. ANNE.—
1ÈRE EXPÉDITION DE M. COURCELLES.

Ce n'est que par une protection particulière de la Divine Providence que la colonie naissante put se maintenir dans la Nouvelle France. Montréal venait d'être occupé par M. De Maissonneuve, et les prêtres de St. Sulpice, envoyés par Monsieur Olier de Sainte Mémoire, commençaient à y fonder leur établissement. Il n'y avait pour garnison que quelques soldats. A Trois Rivières il fallait être continuellement sur ses gardes de crainte de surprise. Quebec même quoique mieux fortifié n'était pas à l'abri d'un coup de main, si tous les sauvages ennemis s'étaient réunis pour l'attaquer. Heureusement ils ne connaissaient pas la faiblesse des colons. Ils se contentaient de les harceler par des escarmouches souvent répétés, de surprendre et de pillier les imprudents qui s'éloignaient trop des fortifications. Mais avant longtemps ils les auraient complètement anéantis, si la mère patrie ne leur avait enfin envoyé du renfort. Pendant l'été de 1665 le régiment de Carrignan arriva avec le vice-roi M. De Tracy, et le Gouverneur M. De Courcelles. Voyant la situation, M. De Tracy envoya immédiatement M. De Repentigny à la tête de quelques compagnies avec ordre de choisir les endroits les mieux situés pour y construire des forts. Le premier fut bâti à l'embouchure de la rivière des Iroquois, là où M. De Montmagny en avait eu un pendant 4 ans, de 1642 à 1646. Il fut, comme le premier, appelé le Fort Richelieu. Le second était 17 lieues plus haut et prit le nom de Chambly. Achevé le jour de Ste. Thérèse, le troisième à

quelques lieues du Lac Champlain, s'appela Fort Ste. Thèrèse, Un quatrième emplacement avait été désigné par M. De Repentigny, dans le lac même, mais la saison était trop avancée pour en entreprendre la construction cette année-là. (C'est dans le Lac Champlain, dit la Relation de 1665, page 10, que l'on a dessein de bâtir encore dès le printemps prochain un quatrième fort qui dominera dans ces contrées et d'où l'on pourra faire des sorties continuelles sur les ennemis s'il ne se rendent à la raison.)

Il eut été à souhaiter pour le bien de la colonie que ce plan eut pu être exécuté immédiatement. M. De Courcelles aurait alors mieux réussi et aurait perdu beaucoup moins de monde dans son expédition contre les Iroquois, de Janvier à Mars 1666. C'était une entreprise bien hardie, pour ne pas dire téméraire, dans une telle saison. (M. De Courcelles était accompagné du Père Raffein, Jésuite, de 300 hommes du régiment Carignan-Salières et de 200 volontaires habitants des colonies Françaises. Chacun avait aux pieds des raquettes et tous, sans excepter les chefs et M. De Courcelles même, étaient chargés chacun de 25 ou 30 livres de biscuit, de couvertures et des autres provisions nécessaires.

A peine pourrait-on trouver dans toutes les histoires une marche plus difficile et plus longue. Outre l'embaras des raquettes et celui des fardeaux, il fallait faire trois cents lieues sur les neiges, traverser continuellement sur la glace des lacs et des rivières en danger de faire autant de chûtes que de pas, ne coucher que sur la neige au milieu des forêts et souffrir un

froid qui surpasse de beaucoup la rigueur des plus rudes hivers de l'Europe.

Plusieurs eurent, dès le troisième jour, le nez, les oreilles, les genoux et les doigts gelés, et le reste du corps couvert de cicatrices. (Relations, 1666, page 6). D'après l'histoire de la colonie Française, au moins une centaine de soldats périt de froid et de faim. M. De Courcelles se rendit seulement jusqu'à la colonie Hollandaise, sur le Hudson, où on lui conseilla de revenir au plus tôt. Ce qu'il fit après avoir tué quelques indiens isolés et avoir appris que la tribu des Iroquois qu'il cherchait était partie pour une expédition lointaine.

Au retour les troupes avaient environ soixante dix lieues à faire pour arriver au Fort Ste. Thérèse, le fort le plus rapproché. Si le Fort Ste. Anne eut été construit ils auraient trouvé à se ravitailler au moins 24 heures plus tôt et un grand nombre de ceux qui moururent en route auraient pu être sauvés. Aussi dès que la saison le permit M. de Courcelles envoya des troupes pour commencer les travaux.

CH. IV.—CONSTRUCTION DU FORT STE. ANNE.

Pierre de Saint Paul, Sieur de LaMotte, capitaine au régiment de Carignan fut chargé d'exécuter le plan. Ce plan d'après la carte et le modèle qui se trouvent dans le troisième volume des Relations des Jésuites semble être à peu près le même que celui du fort Richelieu et du fort Ste. Thérèse. Le Fort Richelieu avait 144 pieds de long sur 96 de large. On trouve la même largeur en mesurant l'emplacement du Fort Ste. Anne ;

mais on ne peut voir la longueur exacte, l'eau du lac ayant enlevé une des extrémités. Au fort Ste. Thérèse, dit Charlevoix, il y avait une double palissade, haute de 15 pieds avec une banquette à l'intérieur. Tel devait être le Fort Ste. Anne. Il y avait quatre bastions, un à chaque coin.

Voici ce que dit la Relation de 1642, page 51, au sujet du premier Fort Richelieu, construit par Mr. de Montmagny, 1642 et brûlé par les Iroquois 1646. (Le 13 d'Aout, Monsieur le Gouverneur arriva à la rivière des Iroquois pour commencer ce fort au lieu qu'il avait désigné. On fait jouer les haches dans cette grande forêt, on renverse les arbres, on les met en pièces, on arrache les souches, on désigné la place, on y dit la première messe. Après la bénédiction faite, les canons retentissent, une salve de mousquets honore ces premiers commencements.)

La même chose dut se passer au Fort Ste. Anne. Mr. de La Motte, avait sous ses ordres pendant les travaux environ trois cents hommes. On ne connaît pas exactement le jour où les travaux furent commencés. D'après le journal des Jesuites, cité par l'histoire de la Colonie française, volume III, page 135, ils étaient terminés au 20 Juillet, 1666. Le fort Ste. Thérèse commencé les premiers jours de Septembre était fini le 15 Octobre. Cela avait donc pris un mois et demi pour l'achever. En comptant le même temps pour le fort Ste. Anne on peut fixer la fin de Mai ou les premiers jours de Juin pour la prise de possession du terrain, pour la première messe et la bénédiction de l'emplacement. Ce fut probablement Monsieur Dubois aumônier du régiment qui assista Monsieur de LaMotte et soldats

dans cette entreprise. On ne peut douter qu'il y eut un prêtre avec eux, étant si nombreux, si loin des autres postes et exposés à tant de dangers. Il n'y a pas d'exemple d'un seul événement important à cette époque qui se passa sans la présence et le concours du prêtre.

Le nom de Ste. Anne fut donné au fort. L'historien O'Shea dit que c'est sans doute parce qu'il fut commencé ce jour là. Il se trompe évidemment et eut été plus près de la vérité s'il eut dit, parce qu'il fut achevé ce jour là, ou quelques jours auparavant. Cette dernière raison a pu déterminer Mr. de LaMotte à prendre Ste. Anne pour patronne; mais les motifs ne manquaient pas pour motiver ce choix.

Depuis quelques temps on ne parlait que des miracles accomplis à Beaupré par l'intercession de Ste. Anne. La mère Marie de l'Incarnation dans une lettre du 30 Sept. 1665, a son fils disait : (A sept lieues d'ici, parlant de Quebec, il y a une église de Ste. Anne dans laquelle notre Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette mère de la très Sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recouvrent la vue, et les malades, de quelques maladies que ce soit, recouvrent la santé.)

Il y avait avec Mr. de LaMotte plusieurs officiers et soldats Bretons. Entre autres Mr. Olivier Morel de la Durantaye, né à Notre Dame de Gaure, Nantes, capitaine comme lui au régiment de Carignan. Nulle doute que, si on leur laissa le choix, ils donnèrent la préférence à leur bonne Mère Ste. Anne, en souvenir de Ste. Anne d'Auray.

Mr. de Tracy, Vice roi du Canada en ce moment, avait une

grande dévotion à Ste. Anne, comme l'atteste le beau tableau qu'il donna à Ste. Anne de Beaupré, le 17 Aout, de cette même année, 1666, en reconnaissance des nombreux bienfaits obtenus. Il avait vu le succès de l'expédition de Courcelles contre les Iroquois. Il en préparait une lui même et peut-être demandait-il pour obtenir plus sûrement la protection de Sainte Anne, que ce fort lui fut dédié. Les événements prouveront que si dans cette circonstance, il eut encore recours à elle, il ne l'implora pas en vain.

CH. V.—PREMIÈRE MESSE.

Le premier prêtre connu qui soit venu dans le Vermont et qui est passé par les îles et les rivages du Lac Champlain, est le père Jogues. Mais il est peu probable qu'il y ait jamais dit la messe. Lorsqu'il fut fait prisonnier on le dépouilla de tout ce qu'il avait, et pendant les excursions de chasse durant sa captivité, ses seuls trésors, dit-il, étaient un petit office de la Sainte Vierge, un livre d'imitation et une petite croix qu'il avait faite lui-même.

Dans sa deuxième visite, il allait officiellement, comme ambassadeur et ne fit que passer rapidement.

En se rendant pour la dernière fois au pays des Iroquois, il put sans doute porter sa chapelle, mais il nous dit lui-même qu'il savait qu'au commencement au moins il serait privé de tous les sacrements. Il n'aurait osé offrir le Saint Sacrifice devant ces sauvages encore idolâtres de crainte de profanation. Il se contenta de s'offrir lui-même et le sacrifice de son sang fut accepté.

Au mois de Jan., Feb. et Mars 1666, le père Raffcix, Jesuite accompagna l'expédition de M. de Courcelles, traversa avec lui tout le Lac Champlain, sur la glace, et se rendit jusqu'à la rivière de l'Hudson. Il est possible qu'il ait dit messe pendant ce voyage.

La date la plus certaine est le moment de la bénédiction du terrain et des travaux du fort Ste. Anne. Je crois qu'on ne se trompera pas en disant que la première messe, fut dite dans le Vermont à l'Ile LaMotte, pendant l'été de 1666, par M. Dubois, aumônier du regiment de Carignan. Comme le fort fut dédié à Ste. Anne, le 26, jour de la fête de cette Sainte, serait la meilleure date à choisir pour le jour anniversaire de la première messe. Le jour de la bénédiction et de la dédicace fut pour tous ceux qui étaient là un jour de fête et de grande joie.

Il n'y avait pas encore de colons dans les environs. Quelques habitants de Québec, de Trois Rivières et de Montréal, avaient peut-être accompagné Mr. de LaMotte et ses soldats. Ils formeront ensemble la première congrégation du Vermont. Le son du tambour et de la trompette les réunit au pied de l'autel, et le gazon leur servit de siège. C'étaient des hommes de foi et de prières, que ces première colons, ces officiers et ces soldats, et les circonstances devront rendre leur ferveur plus grande encore ce jour là. On peut bien prier dans une église, à l'ombre du clocher natal, près de ses proches et de ses amis ; mais loin du pays, sur une terre étrangère, au milieu d'ennemis, ayant devant soi des montagnes, des terres, des lacs et des rivières inconnues, lorsqu'on voit le prêtre offrir une première fois l'au-

guste sacrifice, dans un temple dont les colonnes sont des arbres gigantesques et dont le dôme est la voute des cieux, l'âme est transportée plus facilement vers les régions infinies, ses pensées s'élargissent, elle comprend mieux la grandeur et la puissance du Très Haut, elle avoue sans peine sa dépendence de lui, et lui adresse plus humblement et avec une foi plus vive ses vœux et ses prières. A la voix du prêtre le Sauveur Jésus, sans quitter le Ciel, est venu sur l'autel, est descendu une première fois pour benir ces vaillants guerriers, pour bénir ce pays, ce lac, cette îles, ce fort. Tous adorent en silence et dans le plus grand recueillement. La messe achevée, le prêtre parcourt chaque partie du fort en le bénissant. Les démons s'enfuient de ces lieux si souvent temoins du culte qu'on leur rendait. Les Anges du Seigneur ont pris leur place et Ste. Anne en est devenue la gardienne et la souveraine. Les collines retentissent des hymnes chantées en son honneur.

Bonne Sainte Anne, priez pour nous ! Ont répète tous les échos d'alentour. Puis la voix des arquebuses s'est fait entendre, le canon a grondé et a porté au loin, par les vallons, les plaines et les montagnes la nouvelle du joyeux événement.

CH. VI.—LA CHAPELLE DE STE. ANNE.

Un des premiers soins des Français, en arrivant pour fonder une nouvelle résidence, un nouveau port, lorsqu'ils avaient le bonheur d'être accompagnés d'un prêtre, ce qui était toujours le cas, depuis l'arrivée des pères Jésuites et des prêtres de Saint Sulpice, était de préparer tout ce qu'il fallait pour que les Saints Mystères fussent célébrés dignement.

Les missionnaires avaient des autels portatifs ; Il fallait disposer un endroit convenable pour les placer. Les premières chapelles dans la Nouvelle France ne furent souvent que des branches de sapins et d'autres verdurees arrangées avec goût. Les repositoires que nous avons dans les campagnes pour la fête du Saint Sacrement nous en donnent une idée.

Le père Druillette nous dit que les sauvages eux-mêmes lorsqu'il les accompagna dans les montagnes, sur les rivières et les lacs du Maine, pendant la saison de la chasse, prirent plaisir à lui faire de petites chapelles avec des branches d'arbre.

(Les sauvages Abénakis ont une dévotion particulière à la nuit qui fut éclairée de la naissance du fils de Dieu. Ils bâtirent une petite chapelle de branches de cédre et de sapins en l'honneur de la crèche du petit Jésus. Cette petite chapelle leur semblait un petit paradis. Ils prièrent le père de faire pour leur consolation et pour leur instruction, dans leurs chapelles volantes, tout ce que nous faisons dans nos églises fixes et arrêtées : Rel. 1645, page 16.)

D'autres fois, l'écorce était le matériel dont on se servait. C'est ce qui arriva pour l'établissement de Montréal où la première chapelle, fut une chapelle d'écorce : (Le dix septième de Mai de la présente année 1642, M. le Gouverneur mit le Sieur de Maisonneuve en possession de cette ile, au nom des Messieurs de Montréal, pour y commencer les premiers bâtiments. Le R. P. Vimont fit chanter, le Veni Créator, dit la Sainte Messe, exposa le Saint Sacrement, pour impétrer du ciel un heureux commencement de cet ouvrage. L'on met incontinent après les

hommes en besogne ; on fait un réduit de gros pieux pour se tenir à couvert contre les ennemis.

Le quinzième d'Août on solennisa la première fête de cette Ile Sainte, le jour de la glorieuse et triomphante assomption de la Ste. Vierge. Le beau tabernacle que ces messieurs avaient envoyé fut mis sur l'autel d'une chapelle, qui pour n'être bâtie que d'écorce, n'en était pas moins riche. Relations 1642, pages, 37, 38.)

Quand on avait le temps et que l'on pouvait disposer du bois nécessaire, on remplaçait le feuillage et l'écorce par des planches et plus tard par des bâtisses en pierres.

Au fort Ste. Anne il est probable que la première messe fut dite aussi dans une chapelle provisoire faite de branches ou d'écorces. Lorsque le fort fut achevé tout porte à croire qu'on y construisit, comme ailleurs, une chapelle en planches pour la prière et le service divin.

Dans le premier fort Richelieu à l'embouchure de la rivière, qui ne fut, comme le fort Ste. Anne qu'un simple poste de défense, bientôt abandonné, d'après la Relation de 1643, page 47, il y avait une chapelle où on faisait la prière en commun, où le père de Nouë confessait et disait la messe.

Pendant la belle saison, et même à la fin de Septembre, lorsque, pour l'expédition de M. DeTracy, quatre prêtres se trouvèrent ensemble au fort Ste. Anne, M. Dubois, aumônier du régiment, M. Dollier de Casson, prêtre de Saint Sulpice, Les pères Raffcix et Albanel Jésuites, un reposoir ou une chapelle de branches et d'écorce aurait pu suffire à la rigueur. Mais lorsque, pendant l'hiver suivant, M. Dollier de Casson y

passa trois mois, ayant, comme il le dit de nombreuses communions et ses exercices de piété tous les jours, il fallut nécessairement avoir une chapelle solidement et chaudement bâtie.

Il ne pouvait dire la messe dans sa chambre puisque, dit il, il y avait à peine de la place à se remuer. Connaissant son énergie, il semble que s'il n'y avait pas de chapelle à son arrivée, et que ces Messieurs du fort n'en eussent pas voulu construire il se serait mis lui-même à l'ouvrage pour en avoir une.

La même chose pourrait se dire à l'occasion du séjour d'un mois qu'y firent les pères Frémin, Peyron et Bruyos. Il y donnèrent une mission aux soldats. Pour les exercices de cette mission, il devait y avoir une chapelle.

En outre lorsque la garnison apprit que Monseigneur Laval allait venir les visiter, à supposer qu'il n'y eut pas de chapelle auparavant, elle se serait empressée d'en construire une pour le recevoir avec honneur et bienséance.

L'historien M. O'Shea a donc eu raison de dire qu'il y avait une chapelle au fort Ste. Anne, une des premières chapelles de la Nouvelle Angleterre, la première chapelle du Vermont, la première chapelle de Ste. Anne dans les Etats Unis.

CH. VII. MORT DE CHASY.

Lorsque les travaux du fort Ste Anne furent achevées, la garnison pour se reposer se livra aux plaisirs de la chasse. Des partis se formèrent tous les jours chargés de fournir du gibier à la table. Un jour M. de Chasy, un des officiers du fort, partit avec six compagnons pour chasser sur le bord de la rivière qui

se trouve à quelque distance seulement, de l'autre côté du lac. Ils étaient sans défiance. De presque toutes les tribus on était venu à Québec apporter des présents et jurer aux Français une amitié éternelle. Ils ne connaissaient pas l'esprit fourbe des Iroquois. Ceux-ci avaient vu de mauvais œil construire les forts de la rivière ; mais quand ils se furent assurés qu'il s'en bâtissait un dans le lac même, leur fureur ne connut plus de borne. Ne se croyant pas les plus forts, ils n'avaient point osé attaquer en face ces guerriers intrépides et bien armés ; Ils voulaient comme des tigres attendre une bonne occasion de surprendre leur proie, de se jeter sur elle à l'improviste.

Quand ils virent les chasseurs quitter le fort, oubliant qu'on était en temps de paix, ils se dirent que la chasse était belle pour enlever au moins quelques chevelures. Ils dressent leur plan ; pas une parôle, pas un bruit ne trahit leur présence ; ils glissent comme des serpents à travers les branches des taillis et suivent pas à pas les soldats imprudents. A un moment donné, quand ils voient que la fuite sera impossible, ils approchent en rampant, puis se levant tout à coup, en poussant des cris féroces, ils s'élancent. Les Français surpris ont à peine le temps de songer à se défendre, tant l'attaque est soudaine et inattendue. Les ennemis les ont cernés. Résister un contre dix, s'est s'exposer à une mort certaine. Mourir en défendant leur vie ou mourir brulés à petit feu est la perspective qui leur est laissée. Telle est du moins la pensée qui frappe Monsieur de Chasy et deux autres. Plutôt mourir en combattant, se sont ils dit, et ils se sont jetés sur les Iroquois, pour se frayer un passage ou vendre

chèrement leur vie. Leur courage ne peut vaincre le nombre et ils tombent percés de coups. Leurs compagnons auraient voulu voler à leurs secours ; déjà ils avaient les mains liées et au moindre mouvement le tomahawk levé sur leur tête allait aussi leur donner la mort. Les Iroquois enlèvent à la hâte la chevelure de leurs victims, les dépouillent de leurs armes et de leurs vêtements et se dirigent vers leur pays avec leur prisonniers.

Les auteurs ne s'accordent pas sur le nom, ni sur le nombre des victimes et des prisonniers. On ne sait si quelqu'un des chasseurs put s'échapper et venir dire au fort ce qui s'était passé, ou bien, si c'est après les avoir attendus en vain que M. de LaMotte devina le malheur qui était arrivé. Je n'ai pu voir si M. de Chasy fut transporté et enterré au fort Ste. Anne ou si ces Cannibales se partagèrent ses membres dans un de leurs horribles festins. La Relation de 1666, nous dit seulement : (Mr de Sorel, qui commandait au fort Richelieu, fit aussitôt un parti de 300 hommes qu'il mena a grandes journées dans le pays des ennemis : Mais lorsqu'il n'était qu'à vingt lieues de leurs bourgades, il rencontra de nouveaux ambassadeurs qui ramenaient les Français pris près du fort Ste. Anne et qui revenaient offrir toutes sortes de satisfactions pour le meurtre de ceux qui avaient été tués.)

La rivière près de laquelle M. de Chasy fut tué, ainsi que deux villages bâtis non loin de là, portent aujourd'hui son nom.

CH. VIII.—RENDEZ-VOUS AU FORT STE. ANNE. EXPÉDITION
VICTORIEUSE DE M. DE TRACY AU PAYS DES IROQUOIS.

Le vice roi M. de Tracy, Mgr. Laval, les missionnaires et les colons avaient fait leur possible pour gagner le cœur des sauvages Iroquois, et les amener à de meilleurs sentiments. Ceux-ci faisaient toujours de belles promesses et répétaient que la hache de guerre était ensevelie à jamais. Mais une fois parti, la soif du sang revenant, les instincts barbares reprenaient le dessus, ils oubliaient la parôle donnée et commettaient de nouveau attentats. C'est ce qui explique le guet-apens ou étaient tombés les officiers du fort Ste. Anne. Un d'entre eux était parent de M. de Tracy. Celui-ci fut très sensible à sa perte, et résolut dès lors, malgré les nouvelles protestations des Iroquois, de tenter une grande expédition dans leur pays même, persuadé que c'était le seul moyen de les mettre à la raison. Il réunit tous les chefs de sa petite armée et fixa avec eux le rendez-vous général des troupes au fort Ste. Anne pour le 28 Septembre, 1666.

Le 14 Septembre, jour de l'exaltation de la Ste. Croix, tout était près à Quebec pour le départ. Les troupes saluent en passant les ports de Trois-Rivières, de Richelieu, de Chambly et de Ste. Thérèse et abordent au fort Ste. Anne. Une salve d'artillerie, telle qu'on l'avait et de joyeux vivats saluent leur descente à terre. Chaque compagnie prend la place qui lui à été marquée et bientôt toute la pointe est couverte de soldats. L'armée se compose de 600 hommes du régiment de Carignan, de 600 habitants du pays et de 100 sauvages, Hurons et Algon-

quins. Elle a pour commandant-en-chef, M. de Tracy, lui-même qui malgré son grand âge veut payer de sa personne. Puis sous ses ordres, MM. de Courcelles, Salières, de Chaumont, Chambly, Berthier, LeMoyne. M. Dubois aumônier du régiment, M. Dollier de Casson, prêtre de Saint Sulpice, les Pères Albanel et Raffix, Jésuites, sont venus pour donner le secours de leur ministère. Ils ont apporté ce qu'il faut pour dire la messe et la troupe y assiste avec dévotion. Aux pieds de quelques arbres sont installés des confessionnaux qui, au dire de M. Dollier de Casson sont assiégés jours et nuits. On dirait que ces braves sont venus, non pas à une expédition guerrière, mais à un premier pèlerinage à la bonne Ste. Anne du lac Champlain. (Ce qui les anime, dit la Mère de l'Incarnation, dans une de ses lettres, 70, 71. C'est qu'ils vont combattre pour la foi. Il y a bien 500 soldats qui ont pris le scapulaire ; c'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir.) Avant de partir M. de Tracy avec plusieurs officiers avait fait un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré et avait donné à l'église (le 17 Aout 1666) le beau tableau que l'on admire encore aujourd'hui au dessus du maître autel. A Ste Anne du lac Champlain, il se met lui même et son armée, une fois encore sous la protection de cette bonne mère.

Le 28 Septembre quelques troupes manquent encore au rendez-vous. M. de Courcelles qui connaît mieux le pays et a hâte de faire oublier sa première expédition prend les devant avec 400 hommes, les soldats de Montréal avec Charles le Moyne, ouvrant la marche. Le gros de l'armée, commandé par M. de

Tracy, M. Salières et le Chevalier de Chaumont, reste au fort quelques jours et ne se met en route que le 3 Octobre. L'arrière garde suit de près sous les ordres de MM, Chambly et Berthier.

(On avait pourvu aux bâtimens nécessaires pour cette expédition ; il s'en trouva trois cents de prêts, dont une partie était des bateaux très légers et l'autre des canots d'écorce d'arbres, dont chacun porte au plus cinq ou six personnes. Il fallait, quand on avait passé un lac ou une rivière, que chacun se chargeât de son canot et que l'on portât les bateaux á force de bras ; ce qui faisait moins de peine que deux petites pièces de canons qu'on mena jusqu'aux dernières bourgades des Iroquois pour en forcer aisément toutes les fortifications. Relat. 1666, page 811.

M. Dollier de Casson, doué d'une grande force, ne se ménagea pas. Quelques uns de ses compagnons étant accablés de fatigues il les aida à porter leur fardeau. Savez-vous, dit-il, quelle gratification ils me donnaient pour ce bon office ? Un petit morceau de pain qui à cause de la disette de vivres en ce moment était d'un très grand prix.

On avait donné ordre aux troupes de marcher en silence, autant que possible, afin de pouvoir surprendre l'ennemi. Mais des sentinelles, postées par les Iroquois sur les montagnes pour veiller sur le lac, avaient aperçu la flottille et donné l'alarme. Il n'y avait personne dans les premières bourgades. A la dernière où de loin on pouvait voir de grands feux, on s'attendait à une forte résistance. Il fallait détruire et franchir une triple

palissade haute de 20 pieds et déloger les ennemis des quatre bastions où ils semblaient prêts à se défendre.

Le tambour battait la marche et l'armée s'avancait pour une attaque régulière, lorsque tout à coup les ennemis, pris d'une frayeur soudaine s'enfuirent précipitamment dans les bois. Ils expliquèrent plus tard pourquoi ils avaient cédé le terrain sans combattre. L'armée française, disaient-ils, leur avait paru innombrable, et ils avaient pris le son du tambour pour la voix des démons dont ils avaient bien peur.

On trouva dans la bourgade seulement quelques personnes que leur grand âge avait empêchées de fuir et les restes des corps de deux ou trois sauvages, d'une autre nation, que les Iroquois avaient à demi brûlés.

Le vice roi fait arborer la croix, dire la messe et chanter le Te Deum, en ce lieu-même pour remercier Dieu de la victoire remportée sans une goutte de sang versé.

Le feu fut mis aux palissades, toutes les cabanes et les provisions furent détruites et l'on songea immédiatement au retour.

CH. IX.—MADADIE AU FORT STE. ANNE. M. DOLLIER DE CASSON Y EST ENVOYÉ.

Au fort Ste. Anne on attendait avec anxiété le retour des troupes. Grande fut la joie lorsqu'on apprit le succès qu'ils avaient si facilement obtenu. On eut cependant à déplorer un malheur occasionné par une tempête, qui se leva sur le lac Champlain pendant la traversé, en revenant. Deux canots furent perdus avec huit personnes, parmi les quelles on regretta

surtout le Sieur de Luc, lieutenant d'une compagnie qui a signalé souvent sa valeur en France aussi bien que dans le Canada. A Québec, Mgr. Laval, qui avait prié et fait prier pendant l'expédition, fit chanter un Te Deum en action de grâces. Sans doute la même chose se fit dans tous les postes de la colonie sans en excepter le fort Ste. Anne.

Une partie des troupes fut ensuite cantonnée dans les divers forts. Soixante hommes seulement furent laissés au fort Ste. Anne. Pendant quelque temps ils furent dans une crainte continuelle des Iroquois. Ils étaient du reste les plus rapprochés, et les plus exposés à une attaque. Sur eux tomberait d'abord la vengeance des sauvages exaspérés d'avoir perdu leurs cabanes et leurs provisions. Une épidémie terrible vint augmenter leur terreur et jeter la désolation parmi eux. Chambly et Ste. Anne furent frappés en même temps. M. l'aumônier Dubois se trouvait à Chambly ; mais le fort Ste. Anne était en ce moment sans prêtre. M. de Tracy en ayant été informé, écrivit à M. Souart supérieur des sulpiciens à Montréal, qui dit à l'un de ses prêtres de se tenir prêt.)

C'était M. Dollier de Casson bien digne assurément de servir les troupes en qualité d'aumônier. Avant d'entrer dans l'état ecclésiastique il avait été capitaine de cavalerie sous le maréchal de Turenne ; Il était doué d'une force physique si extraordinaire, qu'il portait deux hommes assis sur ses deux mains. Quoiqu'il eut rapporté de la campagne contre les Agriens une grosse loupe au genou, et qu'il se trouvât alors très affaibli, par suite d'une saignée trop abondante, il voulut néanmoins

partir sans délai, et, sur ces entrefaites deux soldats du fort Chambly étant arrivé à Ville Marie, il résolut de partir avec eux, leur demandant seulement un jour pour se remettre. C'était une bien faible escorte. Aussi trois braves et intrépides colons, animés par l'ardeur du courageux missionnaire, voulurent partager le péril qu'il allait courir et s'offrirent spontanément pour l'accompagner, Ce furent MM. Charles le Moyne, Migeon de Braussat et Jaques le Ber.

Il partit en leur compagnie avec des raquettes aux pieds et un lourd fardeau sur ses épaules et arriva au fort Chambly pour se rendre de là au fort Ste. Anne. Mais la crainte des Iroquois avait inspiré une si grande frayeur aux officiers que pendant vingt-quatre heures ils refusèrent absolument de lui donner une escorte. Ce délai fut utile en ce qu'il lui procura la faculté de se reposer, car il n'aurait pu à cause de l'état de son genou, continuer le jour même sa route en raquette. Cependant comme on le vit très résolu à partir et qu'il y avait quelque honte pour des officiers de faire paraître moins de courage que n'en montrait un missionnaire, on se décida le lendemain à lui donner dix soldats pour l'escorter.

Dans le trajet même, et avant qu'il fut arrivé au fort Ste. Anne, il eut encore occasion de faire admirer, outre l'ardeur de son courage, la générosité et la sainte audace de sa charité. Lui et tous ces soldats obligés de marcher sur le lac Champlain alors gelé, se voyaient fréquemment exposés à des chûtes ou à d'autres accidents plus fâcheux encore; et il arriva qu'un soldat venant à marcher sur un endroit où la glace était trop

mince, elle se rompit soudain sous ses pieds. Toute la troupe jugea aussitôt qu'il était perdu. Heureusement ce soldat qui avait son fusil en main, l'ayant appuyé sur les deux côtes de la glace, évita d'abord par ce moyen de couler tout à fait a fond ; mais la difficulté pour lui était de remonter sur la glace, les raquettes qu'il avait aux pieds rendant inutiles tous les mouvements qu'il faisait pour essayer d'échapper à la mort. Parmi ses camarades personnes n'osait cependant s'exposer au péril d'aller l'aider à sortir de l'eau. M. Dollier, le voyant dans ce danger, crut qu'il était de son devoir de risquer sa vie pour le sauver, et après s'être armé du signe de la croix, il s'avance vers lui en assurance, et se met à le prendre par les bras et à s'efforcer de le retirer de l'eau ; mais cette homme étant d'une grande taille et fort pesant, M. Dollier ne pouvait le retirer qu'à demi, les raquettes de celui-ci s'engageant toujours sous les glaces et l'y retenant, malgré tous les efforts de l'un et de l'autre. M. Dollier demande alors du secours à son escorte, et personne n'a le courage d'aller partager avec lui un si éminent péril, quoiqu'il les assure que la glace est très solide sur le bord du trou. M. Darienne, qui commandait le détachement en qualité d'enseigne, n'ose pas ordonner à quelqu'un des soldats d'avancer, mais sur l'invitation de M. Dollier il va lui-même hardiment le joindre, et réunissant alors leurs efforts, ils parviennent à tirer cet homme hors de l'eau.) (Vie de M. Dollier. Manuscrit de Grandet.)

CH. X.—M. DOLLIER AU FORT STE. ANNE.

Sur soixante soldats qui composaient la garnison du fort Ste. Anne, quarante se trouvaient atteints du scorbut ou du mal de terre ; deux étaient déjà morts sans sacrements et plusieurs autres semblaient toucher au terme leur vie. On attendait avec anxiété l'arrivée du missionnaire. Aussi M. de LaMotte, commandant du fort, M. de la Durantaye et les autres officiers n'eurent pas plus tôt aperçu de loin. M. Dollier qu'ils allèrent avec empressement à sa rencontre et l'embrassèrent avec les plus vives démonstrations de joie. Ce qui avait occasionné cette épidémie au fort Ste. Anne c'est que jusque vers la fin de l'automne, M. de Tracy d'abord résolu d'abandonner ce fort, ne pensa à y tenir garnison que lorsque l'approche de l'hiver eut rendu impossible à M. l'intendant Farlon de ravitailler cette place, en sorte qu'on n'y avait d'autres nourriture que des viandes salées et du pain fait avec des farines gâtées en mer, dans la traversée des troupes, pour qui on les avait destinées. Aussi tous les soldats y seraient morts de faim et de misère, si M. de LaMotte pour sauver la vie à un de ses soldats ne l'eût envoyé à ville Marie avec quelques hommes. M. Souart et Melle Mance les voyant arriver profitèrent de leur retour pour envoyer à M. Dollier, exposé, comme ils le pensaient, au péril de mourir de faim, plusieurs traîneaux, chargés d'excellentes provisions, qui par la généreuse et intelligente charité du missionnaire, sauvèrent la vie à un grand nombre de ces soldats.

Il y avait entre autres choses, dit la vie de Melle Mance, parmi ces provisions, du pourpier salé, des oignons, des poules,

chapons, ainsi qu'une grande quantité de pruneaux de Tours. M. Dollier eut la précaution de renfermer toutes ces provisions dans sa chambre et voulut bien se charger du soin de les distribuer aux malades selon les besoins de chacun. De plus comme l'air était infecté au fort Ste. Anne, dès qu'un malade avait pris assez de force pour supporter la fatigue de son transport à ville Marie, il l'y faisait porter et l'envoyait à l'hôpital.

La maladie dura encore environ trois mois après son arrivée. Plusieurs pour être assistés dans leurs besoins, eurent recours à des fraudes ingénueuses que peut rendre excusables l'extrémité où ils étaient réduits : Ce fut de faire des testaments, dans lesquels il se disaient possesseurs de beaucoup de bien en France, et qu'ils laissaient à ceux qui voudraient bien prendre soin d'eux. C'est qu'ils répandaient une infection si insupportable que personne n'osait s'en approcher à l'exception de M. Dollier et du Sieur Forestier, chirurgien, envoyé de ville Marie. (Histoire de la Colonie Française.)

Au milieu de toutes ces misères, Selon M. Dollier de Casson dans son histoire de Montréal, si le corps était abattu au fort Ste. Anne, l'esprit y avait de la satisfaction à cause de la sainte vie que l'on commença à y mener. Les soldats vivaient, sains et malades, comme si ils eussent communiqué tous les jours. Aussi le faisaient-ils très souvent. Les messes et les prières étaient réglées et chacun était soigneux de s'y rendre. Les jurements et les parôles malhonnêtes ni s'y entendaient qu'à point du tout, la piété y était si grande que le missionnaire qui le servait s'en trouvait abondamment payé de ses peines. Il

assista à la mort de onze de ces soldats, assuréments aussi bien disposés qu'on le pouvait souhaiter. Tous les voyages de Montréal lui apportaient de nouveaux rafraichissements qui le rendaient bon orateur auprès de ces malades. S'il n'était pas dans leur chambre ou bien dans la sienne à prendre un peu de repos, il était obligé pour éviter le mal, d'aller entre les bastions du fort, prendre l'air et de faire des courses ; ce qui l'aurait fait prendre pour un fou si on l'avait vu, (c'est lui-même qui parle) et on n'aurait pas su combien un exercice aussi violent était nécessaire pour préserver de ce mal. Il est vrai que cela était plaisant de voir réciter un breviaire à la course, mais comme il n'avait pas d'autre temps, il croyait bien employer celui-ci à dire son office, sans que Messieurs les casnigtes y puissent trouver à redire. Si sa chambre eut été plus commode, il l'y eut dit avec plus de bienséance ; mais c'était un bouge si étroit, si petit, et si noir, que le soleil n'y entra peut-être jamais, et d'un si bas étage qu'il ne s'y put tenir de bout.

Un jour M. de LaMotte, se voyant avec si peu de monde pour combattre et si avancé vers les ennemis dit en riant à son missionnaire : « Voyez vous, Monsieur, je ne me rendrai jamais, je vous donnerai un bastion à garder.

Cet ecclésiastique afin de rendre la change à sa raillerie lui dit : (Monsieur, ma compagnie est composée de malades dont le frater (le garçon chirurgien) est le lieutenant ; faites moi préparer des civières roulantes, nous les conduirons dans le bastion que vous direz ; ils sont braves maintenant, ils ne s'enfuiront

pas comme ils ont fait de votre compagnie et de celle de M. de la Durantaye dont ils ont déserté pour venir dans la mienne.

Quelque temps après ces railleries on se vit dans la croyance que nous allions êtres attaqués ; mais heureusement c'était des ambassadeurs Iroquois qui venaient demander la paix, accompagnés de quelques Français qu'ils ramenaient de leur pays. Aussitôt qu'on les vit on fit faire de grands feux par toutes les cabanes et on en ferma les portes quand ils entrèrent dans le fort, afin de leur faire croire qu'elles étaient pleines de monde ; outre cela on leur dit que c'était merveille qu'ils n'avaient pas pas été tués à venir jusqu'à ce lieu, d'autant qu'il y avait de tout coté des soldats en parti. Ce qu'ils crurent par après très véritable à cause que s'en allant de l'à à Montréal, ils trouvèrent un nombre de convalescents qui s'en venaient au nombre de quatorze ou quinze et qui venaient sur eux le fusie bandé jusqu'à brule-pourpoint ; ils les eussent tués, sans que le Batard-Flamand (chef sauvage) n'eut dit à un des Français de prendre vite la parole, ce qu'il fit en criant : Camarades ne tirez pas ils viennent en paix.

Monsieur Dollier termine en disant : Ce que nous avons encore à remarquer du fort Ste. Anne au sujet de Montréal, est que, si l'écclesiastique n'y était allé en ce temps l'à, on n'aurait pas du moins si tôt, tenté le voyage de Montréal, parce qu'on ne le croyait pas si tôt possible à cause des glaces ; ce qui aurait causé la mort à bien des gens qui seraient morts sans confession.

CH. XI.—LES PÈRES FREMIN, PIERRON ET BRUYAS PASSENT
UN MOIS AU FORT STE. ANNE.

Lorsque la maladie eut cessé au printemps de 1667, M. Dollier retourna à Montréal où d'autres entreprises l'attendaient. La garnison du fort, sans inquiétude désormais du côté des sauvages sortit librement pour chasser et pêcher et se procurer ainsi une bonne nourriture et un exercice salutaire. Les Iroquois après la paix conclue avaient demandé des missionnaires, et M. de Tracy fut heureux de pouvoir accéder à leur demande.

(On jeta les yeux, dit la Relation de 1667, page 28, sur le père Jacques Fremin et le père Jean Pierron pour la mission d'Agnier et le père Jacques Bruyas pour celle d'Onnécout. Les trois pères ayant reçu la bénédiction de Mgr. de Pétrée, toujours embrasé d'un zèle tout particulier pour le salut des Iroquois, partirent dans le mois de juillet dernier avec les ambassadeurs sauvages et s'étant rendus au fort Ste. Anne, à l'entrée du Lac Champlain ils apprirent qu'une troupe de cinquante à soixante Mohigans, sauvages que nous appelons les loups, étaient en embuscade dans le lac, pour se jeter sur les ambassadeurs Iroquois contre les quels ils sont en guerre.)

Les pères furent contrariés de ce retard ; mais les soldats ne purent s'empêcher d'y voir une faveur de la Divine Providence, qui voulait, en leur procurant le plaisir de donner aux missionnaires une plus longue hospitalité, leur offrir les moyens de célébrer dignement la fête de leur bonne patronne. Ils auraient

maintenant la Sainte messe et pourraient recevoir les Sacrements.

Les missionnaires restèrent avec eux environ un mois et leur donnèrent avant leur départ une petite mission. (Ce retardement, écrivant ils dans la Relation de 1668, page 4 et 5, nous a donné la commodité de rendre quelques services aux soldats par une espèce de mission que nous leur avons faite. Enfin nous embarquâmes la veille de la Saint Barthélémy, sur les quatres heures du soir pour aller prendre gîte à un lieu du fort, et depuis, tant de jour que de nuit, nous poursuivîmes heureusement notre voyage, sans découvrir aucune piste de l'ennemi. Ils avaient pris le côté du Sud pour retourner dans leur pays et nous tenions le côté du Nord dans le lac Champlain. Ramant comme de pauvres forçats du matin jusqu'au soir pour soulager nos compagnons nous traversâmes gaiement tout ce grand lac déjà trop renommé par le naufrage de plussieurs de nos Français, et tout fraîchement par celui du Sieur Corlart commandant d'un hameau des Hollandais, proche d'Agnié, qui venant à Québec pour y traiter de quelques affaires importantes, fut noyé en traversant une grande baie, où il fut surpris par l'orage. Nous arrivâmes à trois quarts de lieue du Sault, où se décharge le lac St. Sacrement. Nous nous arrêtâmes tous en cette endroit, sans en savoir la cause, si non quand nous vîmes nos sauvages ramasser sur le bord de l'au des pierres à fusil presque toutes taillées. Nous ne fimes point pour lors de réflexion à cela ; mais depuis nous en avons su le mystère, car nos Iroquois nous ont dit qu'ils ne manquent jamais de s'arrêter en cette endroit

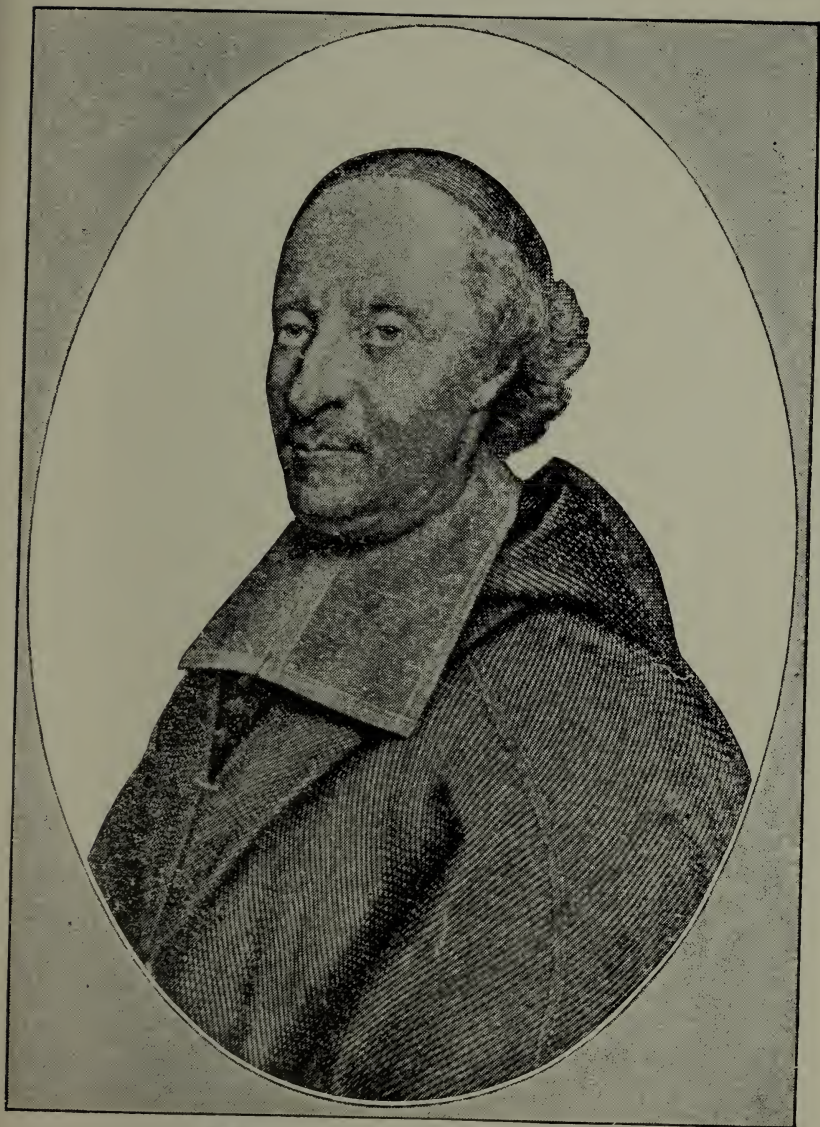
pour rendre hommage à une nation d'hommes invisibles, qui habitent là, dans le fond de l'eau, et s'occupent à préparer des pierres à fusil aux passants, pourvu qu'ils leur rendent leurs devoirs en leur présentant du petun ; s'ils en donnent beaucoup ils leur font grande largesse de ces pierres. Ces hommes marins vont en canot comme les Iroquois, et quand leur grand capitaine vient à se jeter à l'eau pour entrer en son palais, il fait si grand bruit qu'il remplit de frayeur l'esprit de ceux qui n'ont pas connaissance de ce grand génie et de ces petits hommes.)

Ces trois pères se rendirent à la bourgade Gandaoöagué où le père Jacques avait été tué et y firent bientôt de nombreuses conversions. Le cœur du peuple Agnier était tout changé. L'expédition de M. Tracy, sous les auspices de Saint Anne de Beaupré et de Ste. Anne du lac Champlain avait abattu leur orgueil, les prières et le sacrifice du père Jacques commençaient à porter leur fruits.

CH. XII.—MGR. LAVAL VISITE LE FORT STE. ANNE.

Une autre faveur insigne était réservée au fort Ste. Anne et à ceux qui s'y trouvaient : La visite de Monseigneur Laval.

Ce prélat était le premier évêque de l'Amérique septentrionale et un des premiers du nouveau monde découvert par Christophe Colomb. Lima fut la première ville d'Amérique qui reçut un évêque. Mgr. Suarez était en Floride en 1528, Mgr. Pierre Martinez de Terià évêque de Chiapos, au Mexique en



Mgr. de Laval, 1er Ev. de Québec.

1574 ; en 1601, Cuba avait un évêque. Mgr. Laval lors de sa visite au fort Ste. Anne n'était encore que Vicaire Apostolique de la Nouvelle France avec le titre d'évêque de Pétrée. Il ne reçut de Rome le titre d'évêque de Québec qu'au 1er Octobre 1674. Sa juridiction s'étendait depuis Terre Neuve et le St. Laurent jusqu'au Golfe de Mexico et au delà des grands lacs. (La vie d'un homme, dit M. de la Tour, suffirait à peine pour visiter ce diocèse immense, s'il était peuplé, puisqu'il renferme presque toute l'Amérique septentrionale, depuis la baie d'Hudson et l'Acadie, jusqu'aux terres d'Espagne.) Il y a aujourd'hui soixante seize évêchés et plusieurs préfectures et Vicariats Apostoliques dans ce vaste territoire, tant aux Etats Unis qu'au Canada, sans compter ceux qui ont été formés dans le pays alors occupé par les Anglais.

Lorsque Mgr. Carroll par la bulle du 5 Novembre 1789, devint évêque de Baltimore, deux des successeurs de Mgr. Laval au siège de Québec, Mgr. Desgly et M. Hubert lui écrivèrent pour le prier de pourvoir dèsormais aux missions des Illinois et du Détroit. Car par le traité de paix de 1783 les terres situées au sud du fleuve Saint Laurent depuis le 45^{me} degré de latitude avaient été cédées aux Anglo-Américains et faisaient partie des Etats Unis.

Le fort Ste. Anne est le seul endroit mentionné, que le premier évêque de la Nouvelle France ait visité, dans cette partie de son diocèse qui devait être bientôt cédée aux Etats Unis et séparée du Canada.

Mgr. Laval avait béni les soldats qui s'y rendaient pour l'expédition de M. de Tracy contre les Iroquois. Quand il apprit par quelles épreuves la garnison avait passé, son cœur de père fut touché, et n'écoutant que son zèle, malgré les fatigues d'un si long voyage, il résolut d'aller les consoler et les bénir. Il avait l'âme d'un vrai missionnaire et donnait à ses prêtres l'exemple du plus grand dévouement.

(Comme les autres, disent ses memoires, on l'a vu cent fois aller administrer les sacrements aux malades, à la ville et à la campagne, ramant dans un canot en été, marchant en hiver sur la neige en raquettes, portant sur le dos sa chapelle et un morceau de pain, aller à une et deux lieues dire la messe dans une cabane, donner le viatique et l'extrême onction et s'en revenir de même après avoir mangé en courant son morceau de pain.)

Les magnifiques bateaux à vapeur qui voguent aujourd'hui sur le St. Laurent et sur le lac Champlain, n'existaient pas encore, même dans l'imagination des inventeurs. Il fallait venir en canot et marcher à travers les bois pour remonter les chûtes et les rapides.

Voici, d'après l'auteur de sa notice Biographique, comment Mgr. Laval faisait sa visite épiscopale. (Cet homme, grand par sa naissance et plus encore par ses vertus, faisant la visite de son diocèse était mené dans un petit canot d'écorce par deux paysans sans aucune suite que d'un ecclésiastique seulement et sans rien porter qu'une crosse de bois, qu'une mitre fort simple et que le reste des ornements nécessaires à un évêque d'or,

comme le disent les auteurs en parlant des premiers prélats du christianisme.)

Les Relations de 1668 notent ainsi la visite de sa grandeur au fort Ste Anne, page 23 et 24. (Toutes les tribus errantes des sauvages s'étant ramassées à Tadousac, (village indien à l'embouchure du Saguenay) eurent la consolation, quelque temps après, de jouir de la présence de Mgr. l'évêque de Pétrée, lequel après avoir fait toute sa visite en canot, c'est-à-dire à la merci d'une frêle écorce, et après avoir parcouru toutes nos habitations depuis Québec jusqu'au fort de Ste. Anne qui est le plus éloigné de tous les forts, à l'entrée du lac Champlain, voulut faire part de ses bénédictions à notre église de Tadousac et s'y était rendu sur la fin de Juin.)

Ce fut donc vers la fin de Mai ou au commencement de Juin que Mgr. Laval se rendit au fort Ste. Anne. On ne dit point combien de temps il y resta. Il dut y séjourner au moins quelques jours, offrir le Saint Sacrifice de la messe et peut être administrer le sacrement de confirmation aux sauvages convertis qui aimaient maintenant à se tenir près des forts pour voir plus facilement les hommes de la prière.

CH. XIII.—ABANDON DU FORT STE. ANNE.

Il semble qu'ens 1669 le fort Ste. Anne fut abandonné. On n'en parle plus dans les Relations après 1668. Si les soldats Français avaient encore été là, les pères allant et revenant sur le lac s'y seraient arrêtés. et en auraient fait mention.

L'histoire nous dit du reste que M. de la Motte n'y était plus en 1670 puis qu'il remplaçait alors M. de Maisonneuve comme gouverneur de Montreal.

Le fort n'était plus nécessaire, car désormais les Iroquois étaient devenus les amis des Français. On l'avait construit pour arrêter les attaques des Iroquois et ouvrir un chemin aux missionnaires. Le but était atteint. Ste. Anne avait arraché les armes des mains de ces barbares et leur avait envoyé les messages de la paix, les apôtres du Sauveur Jésus.

Le fort abandonné tomba bientôt en ruine et avec le temps la chapelle, les cabanes et les palissades disparurent. Cependant le livre intitulé, Mémoires de la Société Historique, se trompe en disant qu'il n'en reste plus de traces. Il en reste encore des traces très visibles, comme le prouve le fait suivant. Il n'y a pas très longtemps, par une belle nuit d'été une barque mystérieuse longeait la côte nord-ouest de L'île La Motte et venait aborder à la pointe de sable où fut bâti le Fort Ste. Anne. Quatre hommes débarquèrent armés de pelles et de pioches. Allant droit à deux points qu'il choisirent, dans les extrémités opposées d'un grand carré formé par des rangées de monticules, ils se mettent à creuser avec ardeur. Que cherchent-ils? Ce n'est probablement pas la provision de vivres cachés par M. de Courcelles il y a 200 ans lorsqu'il allait à sa première expédition contre les Iroquois ; mais ce doit être quelque chose d'un grand prix, à en juger par leur air soucieux et leur empressement. Ils vont sans doute mettre la main sur le trésor convoité quand apparait tout à coup le propriétaire du terrain. Sa vue

les oblige à une fuite tellement précipitée, que l'un d'eux laisse en souvenir un pardessus qui rappelle un peu les capots gris des anciens braves de Montréal. Le propriétaire, de qui je tiens ce recit, se fait un plaisir de montrer aux visiteurs ce qui reste du fort et leur raconte à sa façon les événements qui s'y sont passés

Ces monticules qui sont nombreux ont dû être formés par la terre entassée aux pieds des palissades pour la banquette. Les eaux et les glaces ont fait disparaître les plus avancés vers le lac. Comme les arbres les plus rapprochés de l'eau ont été coupés ou abattus par le vent, le lac enlève chaque année une partie du terrain dont le fond n'est que sable. Si on ne fait bientôt un barrage, ou si on ne plante d'autres arbres pour la protéger, toute la pointe disparaîtra avant longtemps et alors il sera vrai de dire qu'il ne reste plus de traces du Fort Ste. Anne.

Plusieurs messieurs de Montréal, sont venus dernièrement examiner l'emplacement du fort, et deux évêques missionnaires, dignes successeurs et émules de Monseigneur Laval, l'ont aussi honoré de leur présence. Ce sont Monseigneur Louis de Goesbriand, évêque de Burlington, et Monseigneur Amédée Rappe, évêque de Cleveland.

CH. XIV.—MGR. L. DE GOESBRIAND ET LE FORT STE. ANNE—
LA DEVOTION A STE. ANNE DANS LE
DIOCESE DE BURLINGTON.

L'île La Motte, où se trouvait le Fort Ste. Anne, est dans l'état du Vermont et fait partie du Diocèse de Burlington. Ce

diocese qui comprend tout l'état du Vermont eut et a aujourd'hui encore pour premier évêque Monseigneur Louis de Goësbriand.

Appelé par Dieu à devenir missionnaire, il vint en Amérique et travailla pendant treize ans dans les diocèses de Cincinnati et de Cleveland, Ohio. De là il fut envoyé dans le Vermont pour y créer un nouveau diocèse. Il reçut la consécration épiscopale, dans la cathédrale de Saint Patrice, New York, des mains de Monseigneur Bedini, le 30 Octobre, 1853, et prit possession de son siège de Burlington, le 6 Novembre de la même année.

Dans le Vermont il n'y avait alors que huit églises Catholique et cinq prêtres. Les Catholiques Canadiens et Irlandais étaient dispersés de tout côté, Plusieurs avaient presque perdu la foi. Monseigneur avait pour devise. Deus proviebit, Dieu pourvoira. Les difficultés ne l'effrayèrent point. Aidé par quelques prêtres Irlandais, Canadiens et Français il commença à réunir les fidèles, à leur bâtir des églises et des écoles et aujourd'hui il y a dans le diocèse de Burlington 76 églises, 1 college, 5 académies, 17 écoles paroissiales, 1 orphelinat et une population catholique d'environ 45,000.

Mgr. de Goësbriand est, avec Mgr. Laughlin évêque de Brooklyn, consacré le même jours que lui, le plus vieil évêque des Etats Unis. S'il plait à Dieu, il doit célébrer au mois de Juillet de cette année 1890, le cinquantième anniversaire, ou ses noces d'or de prêtrise.

Monseigneur connut bientôt tout ce qui avait rapport à l'établissement de la foi dans le Vermont. Il fut heureux de savoir que le premier poste occupé par les Français à l'Ile LaMotte avait été dédié à Ste. Anne.

Dans la brochure qu'il a écrite il y a quelques années pour propager parmi les fidèles la dévotion à Ste. Anne, sa Grandeur, après avoir donné un résumé de l'histoire du fort Ste. Anne, ajoute : (Il y a longtemps que le fort Ste. Anne a été détruit, de sorte que plusieurs dans notre état du Vermont n'en connaissent pas l'histoire ; mais pour nous c'est une douce consolation de savoir que la dévotion à Ste. Anne a pris racine dans notre diocèse il y a plus de deux cents ans. Plaise à Dieu que nous puissions la voir se répandre et s'augmenter au milieu de nous.)

Une des premières églises construite dans le Vermont après l'arrivée de Mgr. de Goësbriand, fut dédiée à Ste. Anne. C'est l'église de Milton. La première pierre en fut posée le 5 juin 1859, et elle fut bénite le 12 Septembre 1866, année du deuxième centenaire de la construction de la chapelle de Ste. Anne à l'Ile LaMotte.

A Swanton l'école et la chapelle du couvent ont Ste. Anne pour patronne ; Dans la cathédrale de Burlington un bel autel en marbre a été construit en son honneur ; A l'église de St. Joseph de Burlington une magnifique statue décore la chapelle qui lui est réservée et à St. Albans dans la nouvelle église canadienne on lui a aussi donné un des autels collatéraux.

Trois sociétés de dames pieuses, dans les paroisses canadiennes

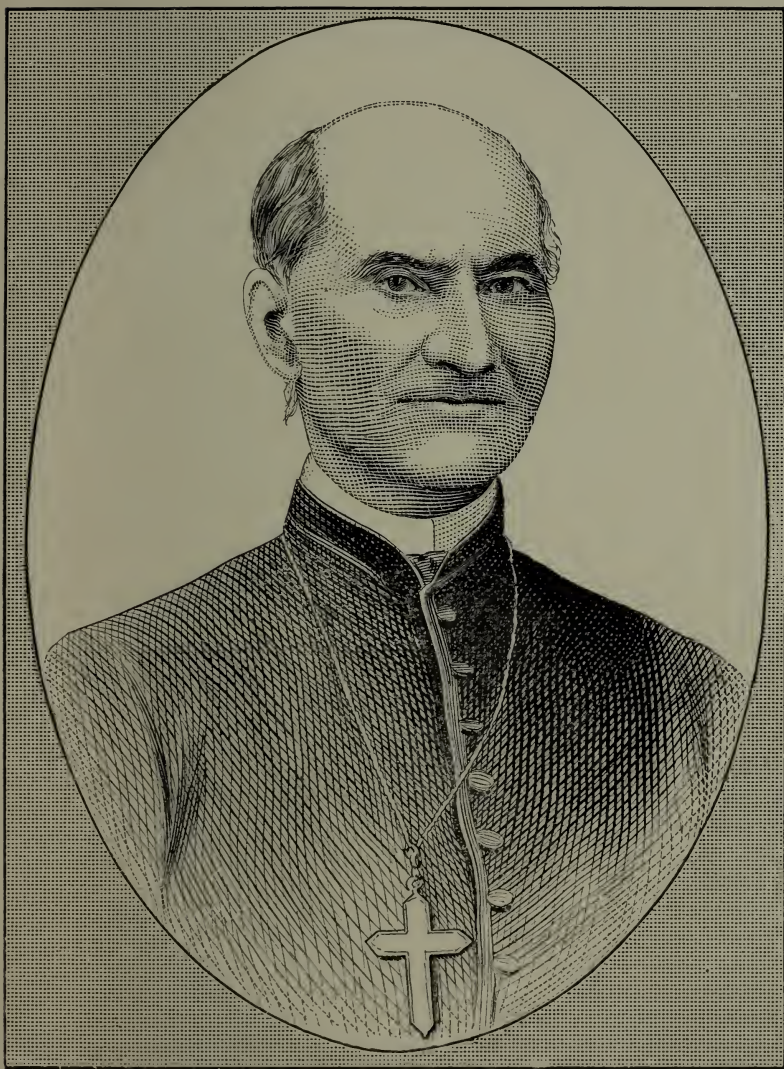
de St. Joseph, Burlington, de Winooski et de St. Albans, se sont mises sous sa protection et font beaucoup de bien.

En 1882, Monseigneur accompagna le premier pèlerinage du Vermont à St. Anne de Beupré et vint ensuite à Milton pour y célébrer la fête patronale le 26 Juillet. Sa Grandeur y exposa alors pour la première fois une relique de Ste. Anne qu'elle avait apportée de Jérusalem en 1880. Après la messe elle fit à Ste. Anne la consécration solennelle de sa personne, de ses prêtres et de tous les fidèles du diocèse. Les Pelérins étaient nombreux à Milton ce jour l'à et ils étaient accompagnés de 15 prêtres.

Depuis lors la dévotion à Ste. Anne n'a fait qu'augmenter dans les familles et dans les paroisses ; Tous les ans plusieurs centaines de personnes sont allées à Ste. Anne de Beupré, où sont venues implorer la protection de leur bonne mère à Milton. Bien qu'ici aussi les infirmes et les malades aient été nombreux, on n'a pu encore constater aucune guérison, aucune faveur extraordinaire.

N'est-ce pas peut être parce que Ste. Anne s'est choisi déjà dans le Vermont, il y a deux cent ans, un endroit privilégié ?

A Ste. Anne du lac Champlain son pouvoir et sa bonté se sont montrés d'une manière bien remarquable, lorsque, par son intercessions, M. de Tracy à remporté une victoire si merveilleusement facile sur les Iroquois jusque l'à invincibles, l'orsque la colonie Française à obtenue enfin, grâce à elle, la paix qu'elle avait cherchée en vain depuis plusieurs années. L'esprit de Dieu souffle où il veut. Qu'en ceci, comme en toutes choses,



Mgr. Amédée Rappe.

sa sainte volonté soit faite ; qu'il daigne la manifester et, lorsqu'elle sera connue, donner les moyens et la force de l'accomplir.

CH. XV.—MONSEIGNEUR RAPPE A L'ILE LA MOTTE.

Après que Monseigneur de Goësbriand eut passé quelques années dans le Vermont, il put envoyer des prêtres dans toutes les parties du pays où on en avait le plus besoin. Ces premiers missionnaires avaient un grand territoire sous leur juridiction. L'île La Motte se trouva d'abord dans le district de Swanton. M. Cam, prêtre Français qui en avait charge alla plusieurs fois à l'île La Motte dire la messe dans les maisons et administrer les sacrements aux catholiques qui s'y trouvaient. Plus tard M. Pigeon, prêtre Canadien Français, résident à Milton y vint aussi donner des missions. Mais cette île ne fut desservie régulièrement qu'après l'arrivée de Monseigneur Rappe dans le Vermont.

Monseigneur Rappe évêque de Cleveland, dans les dernières années de sa vie devint l'hôte de son ami Monseigneur de Goësbriand évêque de Burlington. Il lui demanda comme une faveur de pouvoir prendre soin des missions les plus pauvres et les plus abandonnées du Vermont. L'île La Motte devint une de ses missions privilégiées. Il n'y avait point d'église. Il trouva trente familles catholiques presque toutes pauvres. Leurs noms rappelaient les troupiers du régiment de Carignan, et parmi eux se trouvaient aussi quelques descendants des

familles Indiennes. Il les visita tous dans leurs maisons et dans leurs travaux, toujours plein de bonté, se faisant tout à tous pour gagner leur cœur à Dieu. Quelques uns travaillaient aux carrières de pierres bleues si connues maintenant dans tout le pays ; d'autres dans les fermes possédées pas les Américains. Un seul était propriétaire, M. Joseph Dubé, et c'est de lui que sa grandeur acheta le terrain situé au centre de l'île où il voulait bâtir une église.

Les travaux pour cette église marchèrent rapidement, grâce aux secours empressés de tous les hommes, qui, ne pouvant donner que peu d'argent, voulurent prêter leur concours en aidant de leur mieux les ouvriers. Monseigneur Rappe paya lui-même presque toutes les dépenses.

Je ne puis mieux faire que de citer ici les paroles qu'il à écrites de sa main à la première page du registre des baptêmes de l'île La Motte.

(Nous eûmes la consolation de visiter l'île La Motte, le 24 Janvier 1879. Longtemps privés des secours de la religion les catholiques de cette petite île étaient dans une position déplorable ; mais après quelques petites missions, ils se réveillèrent de leur apathie morale et religieuse et bientôt étonnèrent les protestants par leur zèle et surtout en passant des excès de l'intempérance à la sobriété la plus parfaite. Ce bon exemple produisit un effet salutaire sur les habitants de l'île, affaiblit les préjugés contre notre sainte église, et prépara la conversion de plusieurs Américains respectables, dont les noms se trouvent sur nos registres. Espérons que leur exemple sera bientôt suivi par d'au-

tres qui paraissent si bien disposés et viendront, j'espère, grossir le petit troupeau du Seigneur et l'édifier par la sainteté de leur vie.

Sans compter sur leur nombre ni sur leur ressources, mais appuyées sur la Sainte Providence, les trente familles catholiques, qui habitent cette île, si intéressante, viennent de terminer une charmante petite église que Monseigneur de Burlington a dédiée à Dieu sous le patronage de Saint Joseph, le 20 Novembre de cette année 1871. Ce fut un jour de joie pour nos enfants spirituels et une récompense pour les sacrifices qu'ils se sont imposés pour conduire leur œuvre à bonne fin. Puisse l'Eternel Pasteur des âmes bénir à jamais cette petite mission ! Puisse la protection de St. Joseph obtenir de nouvelles grâces pour consolider l'œuvre commencée !)

La charité de Monseigneur ne s'arrêta pas là. Il aimait à répéter souvent qu'il ne faut jamais bâtir d'église sans école catholique. Il fit construire une belle salle où bientôt tous les enfants venaient recevoir avec l'instruction, les bons principes de la foi et de l'éducation chrétienne. Pour assurer l'avenir de cette œuvre, il plaça entre les mains de Monseigneur l'évêque de Burlington, une somme de mille dollars dont l'intérêt devait aider tous les ans à payer pour l'école. Un magnifique tableau de Saint Joseph qu'il se procura en France fut placé dans l'église audessus de l'autel. Un beau terrain pour un cimetière fut acheté et béni.

Deux fois par mois pendant six ans Monseigneur Rappe vint dire la messe et instruire ses nouveaux paroissiens. Il de-

meurait ordinairement à St. Albans, chez M. Druon, grand vicaire du diocèse. Pour venir à l'Ile La Motte il fallait faire un voyage de vingt-sept milles, partie en chemin de fer, partie en bateau, en voiture, en traîneau ou à pieds. Que d'heures il a passées sur le bord du lac attendant qu'il fut possible de traverser, en danger souvent de se faire submerger par les vagues. Mais quelque temps qu'il fit, au jour indiqué, il était toujours là.

Une belle cloche qu'il acheta bientôt, annonçait son arrivée et appelait les fidèles à la prière du soir. Personne n'y manquait. Puis il se retirait dans quelque maison où pendant la soirée il racontait l'histoire des premiers missionnaires de la Nouvelle France, l'histoire du fort Ste. Anne que plusieurs avaient presque oubliée.

Pendant qu'il prêchait une mission à la Grande Ile au mois de Septembre 1877, la maladie le saisit soudain et au bout de quelques jours la mort vint l'enlever et terminer trop tôt une carrière si remplie de bonnes œuvres et de sacrifices. Il rendit son âme à Dieu le 8 Sept. 1877. Quel vide il laissa dans ses pauvres missions, à l'Ile La Motte surtout, qu'il aimait tant, où il était tant aimé. On n'y trouve pas aujourd'hui une seule maison catholique où son portrait ne soit suspendu à la place d'honneur. Son souvenir est toujours vivant dans le cœur de tous, protestants et catholiques, et longtemps encore on se rappellera son humilité, sa mortification, son zèle ardent pour le salut des âmes.

CH. XVI.—PROJET D'UNE NOUVELLE CHAPELLE A STE. ANNE
SUR L'EMPLACEMENT DE L'ANCIENNE.

Monseigneur Rappe avait d'abord songé à construire une église dans l'endroit le plus central de l'île pour donner aux fidèles toute facilité d'assister aux offices. On sait qu'il avait d'autres projets que la mort l'a empêché de réaliser. Il parlait souvent de la pointe du fort Ste. Anne. Avec les ressources qu'il avait il eut pu facilement acheter le terrain et le rendre au culte. Ce qu'il n'a pu faire d'autres pourraient l'entreprendre encore aujourd'hui.

Il y a dans le cœur de l'homme un sentiment naturel de respect pour tous les lieux qui ont été témoins d'événements importants, et, si la religion y a eu une part, au respect vient se joindre la vénération. Partout où l'esprit de patriotisme et de foi n'a point disparu, on est heureux de préserver ces lieux de toute profanation et d'y élever quelque monument qui conservera le souvenir du passé. C'est pourquoi il me semble que le fort Ste. Anne a quelque droit à l'attention. A différentes reprises de braves gens y sont venus faire des fouilles. Ils pensaient que des trésors étaient cachés sous les décombres. Ils avaient raison, des trésors y sont cachés, et ces trésors sont, aux yeux de ceux qui aiment l'histoire de la religion et du pays, plus précieux que des caisses d'or ou d'argent.

Près des ruines du fort Duquesne construit sur les bords de la rivière de l'Ohio par le capitaine de Contrecoeur en 1754, s'élève aujourd'hui la ville épiscopale de Pittsburgh. Un temple

protestant bâti tout près de l'emplacement du fort, a été converti en une église catholique. Le Rev. M. Sheedy actuellement pasteur de cette église a voulu y élever un autel en souvenir de la chapelle qui se trouvait dans le fort. Cette chapelle fut dédié par le Rev. père Baron, aumônier des troupes de l'expédition, à Notre Dame de l'Assomption de la belle rivière en 1754. (Ohio en indien signifie belle rivière.) Elle fut détruite par les flammes en 1758. Les soldats français obligés de quitter le fort y mirent le feu. Dans une brochure qu'il a publiée demandant des secours pour mener à bonne fin son entreprise. Rev. M. Sheedy, dit : (Pour comprendre tout l'honneur qui revient à cette première chapelle, Il faut vous rappeler, que bien que les missions françaises fussent alors nombreuses, surtout dans le Michigan et la vallée du Mississippi, il n'y avait alors, autant que j'ai pu les constater, que les trois chapelles du Détroit, du Sault Ste. Marie, et de Kaskaskia dédiées à la Sainte Vierge dans tout le territoire actuel des Etats Unis, s'étendant des Montagnes des Alleghany jusqu'à l'Océan Pacifique, comprenant une étendu de 2,500,000 milles carrés ou environ deux tiers de toute la république.)

Monseigneur l'évêque de Pittsburgh a beaucoup encouragé M. Sheedy. Plaise à Dieu qu'il trouve de nombreux cœurs généreux pour répondre à son appel. Son autel ne sera l'a cependant qu'un monument destiné à rappeler le quatrième sanctuaire consacré à Marie dans les Etat Unis.

La chapelle du fort Ste. Anne du lac Champlain a été non pas la quatrième, mais la première dédiée à l'aieule du Seigneur

dans les Etats Unis et cela en 1666, il y a plus de deux cents ans.

Le temps n'est-il pas venu de faire aussi quelque chose pour honorer ce lieu béni ?

Là sont venus s'agenouiller plusieurs des hommes les plus illustres de la Nouvelle France. M. de Champlain s'y est arrêté au mois de Juillet 1609, et l'a peut être dès lors consacré á Ste. Anne, dont la fête était proche.

Le Père Jogues et René Goupil que l'on espère pouvoir un jour honorer publiquement comme des confesseurs de la foi et des martyrs, y ont souffert, y ont versé quelques gouttes de leur sang.

Douze cents héros chrétiens revêtus, pour aller au combat, des insignes de Marie, que leur a remis la mère Marie de l'incarnation, ont prié l'á, s'y sont confessés, y ont reçu le pain de vie de la main des fervents missionnaires, M. Dubois, M. Dollier de Casson, le père Albanel et le père Raffcix. M. de Tracy, M. de Courcelles, M. de Salières, M. le Chevalier de Chaumont, MM. de Sorel, de Chambly, Berthier, Charles le Moyne, reunis l'á pour aller combattre, les Iroquois se sont mis une dernière fois sous la protection de Ste. Anne et ont, grâce á elle, remporté bientôt une éclatante victoire.

C'est au fort Ste. Anne que le vaillant et zélé prêtre Sulpicien M. de Casson s'est dévoué pendant trois mois pour arracher à la mort ou préparer pour le ciel de malheureux soldats frappés d'une cruelle maladie.

Les premiers missionnaires envoyés par M. de Tracy et Mgr. Laval pour prêcher l'évangile aux Iroquois d'Agnié. Ces pères Frémin Peyron et Bruyos y ont fait une station d'un mois, y ont célébré la fête de Ste. Anne et donné une mission aux soldats.

Enfin le premier évêque de la Nouvelle France, Mgr. Laval de sainte mémoire, á la canonisation du quel on travaille a daigné honorer le fort Ste. Anne de sa présence, le bénir par ses prières et y passer quelques jours.

Depuis la Divine Providence a veillé sur ces lieux et n'a point voulu qu'ils fussent ni profanés ni oubliés. Des trois forts construits par les Français sur le lac Champlain, le fort Ste. Anne seul a conservé son nom chrétien. Le fort St. Frédéric est appelé Crown Point, le fort Carrilon est appelé Ticondéroga. Mais tous disent encore ; le vieux fort Ste. Anne.

Vingt-trois des premiers diocèses des Etats Unis, dont plusieurs sont subdivisés, ont été fondés par des évêques Français. N'est ce pas providentiel que le diocèse de Burlington, où Ste. Anne a d'abord été honorée dans la Republique Américaine, ait eu pour premier évêque un Français de Bretagne, pays si dévot á Ste. Anne, Mgr. de Goësbriand, lui-même particulièrement dévoué a cette grande sainte et propagateur de sa dévotion.

Le prêtre qui, après deux cents ans d'abandon, a le premier, dit la messe á l'Ile La Motte où était le fort Ste. Anne, M. Cam, a été aussi le premier du diocèse á consacrer son école et les enfants de sa paroisse á Ste. Anne ; et c'est lui, que Monseigneur

de Burlington empêché, a délégué pour représenter sa Grandeur et le diocèse au couronnement de Ste. Anne de Beupré.

Ste. Anne n'a pas oublié son ancienne chapelle. Plaise à Dieu qu'une nouvelle l'a remplace bientôt et qu'elle y soit encore honorée. De là elle continuera comme elle a fait autre fois à protéger les prêtres et les fidèles, non plus contre les Iroquois, mais contre les méchants qui veulent enlever de l'âme des catholiques, de l'âme des enfants surtout la religion, la foi du Christ que nos pères ont aimées, pour la quelle ils ont combattu.

Ayons aussi notre Ste. Anne d'Auray, notre Ste. Anne de Beupré dans notre pays même. Prions Dieu qu'il envoie aussi parmi nous l'ange des miracles. Pour obtenir cette insigne faveur honorons les lieux qu'il a choisis lui même il y a deux cents ans, presque en même temps que Ste. Anne de Beupré, pour être consacrés à l'aïeule de Jésus. Allons nous y agenouiller dans un nouveau sanctuaire et répéter avec confiance : Ste. Anne du lac Champlain, priez pour nous.

Envoyez votre offrande à

REV. JOSEPH PAQUET, Evêché,

Burlington, Vt.,

ou à

REV. JOSEPH KERLIDOU, Alburgh, Vt.

